

## L'acte d'adoration du jeûne pendant la saison de la miséricorde

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

( يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ( ١٨٣ ) )

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ ﷺ قَالَ:

« الصِّيَامُ جُنَّةٌ، فَلَا يَرْفُثُ وَلَا يَجْهَلُ، وَإِنْ أَمْرٌ قَاتَلَهُ أَوْ شَاتَمَهُ فَيَقُولُ: إِنِّي صَائِمٌ مَرَّتَيْنِ... »

### Mes chers frères !

Le mois béni du Ramadan est une période bénie qui nous est offerte pour approfondir notre pratique religieuse, notre moralité, notre solidarité sociale et notre conscience de la fraternité. C'est également une occasion pour faire un examen de conscience et renforcer notre spiritualité. En tant que musulmans, pendant ce mois béni, nous nous tournons vers notre Créateur à travers nos actes d'adoration ; nous disciplinons notre âme à travers le jeûne ; nous purifions nos biens par la zakât, ce qui a également pour effet de renforcer notre conscience d'appartenir à une même communauté. Ainsi, après un mois complet d'intense pratique religieuse, nous sortons de ce mois comme purifiés de nos péchés.

Après que le jeûne ait été institué comme une obligation religieuse, notre Prophète (saw) entamait une préparation spirituelle dès l'approche du mois de Ramadan. En effet, notre Prophète (saw) attachait une grande importance à ce mois et intensifiait ses actes d'adoration durant celui-ci. Ubâda ibn Sâmî (ra) rapporte que le Messager d'Allah (saw) a dit un jour : *"Le mois de Ramadan est arrivé avec sa barâqa (ses bénédictions). Allah vous rendra riches ce mois-ci. Il vous accordera Sa miséricorde, pardonnera vos péchés et exaucera vos invocations. Allah le Très-Haut observera votre concours dans les bonnes actions et en sera fier devant Ses anges. Alors, montrez-vous dignes de la grâce et de la bonté d'Allah. Celui qui se prive de la miséricorde d'Allah en ce mois béni est vraiment malheureux."*<sup>1</sup>

### Chers croyants !

Le jeûne que nous observons pendant le Ramadan éduque à la fois notre âme et notre corps et contribue à l'amélioration de la société. En effet, le Saint Coran nous ordonne : **"Ô les croyants ! On vous a prescrit as-Siyam comme on l'a prescrit à ceux d'avant**

**vous, ainsi atteindrez-vous la piété"**.<sup>2</sup> Il indique ainsi que le but du jeûne est de nous éloigner du péché.

### Chers musulmans !

Le jeûne nous protège de nos mauvais penchants et des tentations du Diable. En observant le jeûne avec cette conscience, nous sommes préservés des péchés et par conséquent, de la punition de l'Enfer. En effet, le Messager d'Allah (saw) a dit : *"Le jeûne est un bouclier. Que celui qui jeûne s'abstienne de grossièretés et de paroles offensantes. Si quelqu'un le provoque ou l'insulte, qu'il réponde : 'Je jeûne.'"*<sup>3</sup>

Ainsi, il convient à celui qui jeûne de se livrer à des actes de piété qui, bien que pouvant sembler mineurs, embelliront sa pratique religieuse. Il faut aussi que le jeûneur évite les actions interdites et répréhensibles, ce qui enrichira sa spiritualité. Car le jeûne ne se limite pas à se priver de nourriture pendant certaines heures de la journée, mais il consiste aussi à éviter le péché, à ne pas médire et à ne pas blesser les cœurs. Il implique de ne pas gaspiller notre temps dans les activités futiles. Par conséquent, il est approprié pour un croyant qui jeûne de préserver son état de jeûne. Le Prophète (saw) nous avertit de la manière suivante : *"Il y a beaucoup de gens qui jeûnent mais qui n'obtiennent de leur jeûne que la faim et la soif. Et il y a beaucoup de gens qui passent des nuits sans sommeil dans la prière mais qui n'en retirent que la privation de sommeil."*<sup>4</sup>

### Chers fidèles !

Unissons-nous avec le Coran à travers nos lectures quotidiennes, renforçons notre conscience d'appartenir à la même communauté de l'islam à travers les prières de tarawih, et tirons profit de cette période de pardon. Tout comme le jeûne discipline notre âme et notre corps, la zakât discipline notre richesse. Par conséquent, agrémentons notre pratique du jeûne avec l'aumône. En offrant la zakât al-Fitr, allons à la rencontre de nos frères et sœurs opprimés dans les régions défavorisées, partageons leur table, et recevons leurs invocations. Utilisons ce mois béni comme si c'était notre dernier Ramadan. Puisse Allah le Très-Haut accorder Sa bénédiction à ceux qui passent ce mois avec cette conscience. Amin.

<sup>1</sup> Heysemî, Mejmeu'z-zevâid, III, 344.

<sup>2</sup> Al-Baqara, 2/183

<sup>3</sup> Bukhârî, Sawm, 2

<sup>4</sup> Ibn Mâja, Siyâm, 21